

FAMILLE - SANTÉ

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME	E/M J1412	Rééducation en psychomotricité
Correspondance RIME	E/M FPESCS14	Technicien paramédical
Correspondance FPH	E/M 05170	Psychomotricien(ne)

MÉTIER

Définition Réalise des bilans de développement psychomoteur sur prescription médicale, dans une triple fonction de prévention, de rééducation et de thérapie. Effectue des soins et activités de rééducation et de stimulation sensorielle

Autres appellations

- Rééducatrice / Rééducateur en psychomotricité
- Psychorééducatrice / Psychorééducateur
- Thérapeute en psychomotricité

Facteurs d'évolution

- Augmentation des pathologies neurodégénératives
- Aggravation de la pauvreté et de la précarité de publics vulnérables
- Accroissement du vieillissement avec polyopathie et des situations de dépendance et absence éventuelle de prise en charge familiale
- Évolutions technologiques des équipements et matériels
- Actes professionnels décrits au chapitre Ier du titre III du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique
- Loi Hôpital, patients, santé et territoires

Situation fonctionnelle

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

Conditions d'exercice

- Titulaire d'un diplôme d'État de psychomotricien
- Travail seul ou en équipe, dans le cadre de consultations, sur prescription médicale et après examen neuropsychologique du patient par le médecin
- Déplacements occasionnels
- Horaires généralement réguliers
- Disponibilité, déontologie, secret médical
- Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59)

Autonomie et responsabilités

- Autonomie dans la prise en charge et la relation aux personnes
- Garant de la qualité des soins délivrés

Relations fonctionnelles

- Contacts directs avec les patients
- Relations régulières avec le supérieur hiérarchique, l'équipe soignante pour la coordination des soins, les psychologues pour le suivi
- Coopération avec les services sociaux et scolaires
- Collaboration avec le secteur hospitalier et libéral, les CAF, l'ensemble des organismes et des structures de soins impliqués dans le suivi de la personne

Moyens techniques

- Bicyclette, orthomoteur, électrothérapie, haltères, fango, etc.

Cadre statutaire

- Cadre d'emplois : Techniciens paramédicaux territoriaux (catégorie B, filière Médico-technique)
- Cadre d'emplois : Cadres territoriaux de santé infirmiers et techniciens paramédicaux (catégorie A, filière Médico-sociale)

Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

Activités techniques

- Réalisation de bilans psychomoteurs
- Élaboration de projets thérapeutiques
- Prévention, rééducation et stimulation psychomotrices
- Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage

Activités spécifiques

- Réalisation d'études et travaux de recherche

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Réalisation de bilans psychomoteurs

- Écouter, observer, analyser le comportement du patient
- Consulter un dossier et une prescription médicale
- Évaluer la coordination, la latéralisation, la représentation du schéma corporel et spatio-temporel
- Évaluer les qualités relationnelles et affectives du patient
- Réaliser un diagnostic des difficultés et capacités psychomotrices de la personne

Élaboration de projets thérapeutiques

- Interpréter les données cliniques issues du bilan
- Définir les activités thérapeutiques permettant l'adaptation et/ou la réadaptation de personnes présentant des troubles psychomoteurs ou neuromoteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier pour chaque patient
- Mobiliser et coordonner les différentes structures médicales et sociales nécessaires

Prévention, rééducation et stimulation psychomotrices

- Réduquer les troubles de développement psychomoteur au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination
- Animer des activités de médiation corporelle, stimulation, relaxation en individuel ou en groupe
- Créer une relation de confiance avec les patients
- Rechercher constamment des techniques nouvelles d'éveil et de dialogue corporel
- Évaluer régulièrement la qualité des pratiques et les résultats des actions de psychomotricité
- Contribuer au traitement de déficiences intellectuelles, des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique

Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage

- Expliquer les modalités et objectifs de la démarche au patient et à son entourage
- Établir des échanges constructifs avec la famille et les professionnels
- Conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation
- Élaborer des comptes-rendus et bilans de rééducation

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Physiologie et anatomie
- Tests psychomoteurs
- Pathologies de la déficience psychomotrice et neuromotrice
- Techniques d'expression psychosensorielle : musique, danse, chant, relaxation, graphomotricité, etc.
- Techniques de jeu pour la thérapie des enfants (théâtre, arts plastiques, modelage)

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Ingénierie de projet

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

VEILLE - OBSERVATION	Code NSF N2	• Veille et observation sectorielle
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Compte-rendu d'activité
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Accueil des usagers
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Animation de la relation à la population
VEILLE - OBSERVATION	Code NSF N2	• Veille et observation sur les pratiques professionnelles
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Accompagnement et traitement de la demande